Règlement du Grand Orient de France (1773)

Contexte historique

En 1773, le Grand Orient de France est officiellement fondé à Paris, en réformant l'organisation maçonnique française pour assurer plus d'ordre, d'unité et de transparence.

Texte intégral

Le Grand Orient de France, voulant assurer la bonne gouvernance de l'ordre et la régularité des travaux, promulgue le présent règlement. Chaque loge sera dirigée par un Vénérable Maître, assisté de ses officiers élus selon les règles fixées par le Grand Orient.

Sources & Références

Règlement du Grand Orient de France, 1773 (archives officielles)

Site du Grand Orient de France : www.godf.org

Éditions Maçonniques, « Textes fondateurs de la Franc-Maçonnerie »

Bibliothèque nationale de France